

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1

présenté par

M. Naegelen et M. Favennec-Bécot

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 29 A, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.